

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté de Communes de la région de Suippes

SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2020

Date de la convocation : 19 novembre 2020

Date d'affichage : 27 novembre 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-six novembre à dix-huit heures, le conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de François MAINSANT, président.

Présents : Sabine BAUDIER, Jean Louis BAZARD, Jacques BONNET, Marcel BONNET, Catherine BOULOY, Roland BOUVEROT, Christian CARBONI, Brigitte CHOCARDELLE, François COLLART, Francis COLMART, Jean Marie DEGRAMMONT, Aurélie FAKATAULAVELUA, Nathalie FRANCART, Jean Luc GALICHET, Arnaud GIBONI, Murielle GILHARD, Patrick GREGOIRE, Nicolas HELLOCO, Jacky HERMANT, Odile HUVET, Jacques JESSON, Marie Claire LAURENT, François MAINSANT, Patrick MAUCLERT, Valérie MORAND, Antonia PAQUOLA, Antoine PERARD, Baptiste PHILIPPO, Magali SALUAUX, Olivier SOUDANT

Absents : Bénédicte BABILLOT, Natacha BOUCAU, Laurent GOURNAIL, Didier HEINIMANN, Mickaël ROSE

Secrétaire : Madame Odile HUVET

Le compte-rendu de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité.

La séance est ouverte.

2020_85 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE Opération de soutien au commerce local via la plateforme BeeGift					
<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
30	30	30	0	0	0

La pandémie de Covid-19 frappe durement l'économie marchande, et, en premier lieu, les commerces de proximité qui ont vu leur activité réduite voire totalement arrêtée. Dès lors, beaucoup ne disposent que d'une **trésorerie limitée qui pourrait ne pas suffire à traverser ce nouvel épisode de confinement.**

Dans ce contexte particulièrement difficile, et dans la perspective de la reprise d'activité, la Communauté de communes de la Région de Suippes souhaite, aux côtés de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de l'Union des commerçants ICARE, a souhaité engager **un programme d'action visant à consolider et à valoriser l'offre et les savoir-faire locaux.**

Il s'agira notamment de **favoriser la mutation des entreprises vers le digital**, pour s'adapter aux nouveaux comportements des consommateurs. Une formation à l'attention des commerçants du territoire devrait être organisée prochainement.

Parmi les outils mobilisables, la **plateforme « J'achète en local »** développée par l'ensemble des chambres consulaires (commerce, artisanal et agriculture) pourra **donner une plus forte visibilité digitale aux producteurs et commerçants**, tout en facilitant la **mise en place de solutions de vente en ligne**. Plus globalement, il s'agit d'œuvrer à la **création d'une dynamique collective** de valorisation des commerces et des productions locales pour permettre le maintien et le renforcement du caractère commercial des bourgs et villages du territoire intercommunal.

Dans l'immédiat, et ce, afin de **soutenir le commerce local face à la crise sanitaire**, la Communauté de communes de la Région de Suippes souhaite lancer une **opération de bons d'achat**, qui sera mise en œuvre en partenariat avec la société BeeGift, partenaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Marne.

Des opérations similaires réalisées sur de nombreux territoires partout en France soulignent l'opportunité d'un **effet-levier** de l'ordre de 1 pour 3 (1 euro d'argent public investi génère 3 euros de chiffre d'affaires). **Pour un investissement public de 30.000 euros, il est donc raisonnable d'espérer une retombée directe de 90.000 euros pour le commerce local.**

Pour **contribuer à la vitalité** de leurs centres-villes respectifs et maintenir une activité commerciale indispensable à leur **fonction de centralité** - réaffirmée notamment dans le cadre de l'armature urbaine du SCOT du Pays de Châlons en Champagne - **les communes de Suippes et de Sommepy Tahure ont souhaité être associées étroitement à la mise en œuvre du dispositif.**

LE CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES,

OUI l'exposé qui précède.

Après en avoir délibéré,

VALIDE le principe d'une démarche globale visant la création d'une dynamique collective de valorisation des commerces et des productions locales sur l'ensemble du territoire communautaire

APPROUVE le financement d'une opération de bons d'achat visant à soutenir l'activité du commerce local à hauteur de 30.000 euros

AUTORISE le Président à signer la convention de partenariat avec la société Beegift ainsi que les éventuels avenants

2020_86 - FINANCES Décision modificative n°3 - Budget principal					
<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
30	30	30	0	0	0

En lien avec la mise en œuvre de l'opération de soutien au commerce local via la plateforme BeeGift, il est nécessaire de prévoir le crédit budgétaire correspondant. Un montant de 30 000 € sera donc prélevé sur les dépenses imprévues pour concrétiser cet engagement financier.

Par conséquent, il vous est proposé de vous prononcer sur la proposition de la décision modificative suivante :

Proposition de DM

<u>Dépenses de fonctionnement :</u>	€ -	<u>Recettes de fonctionnement</u>	€ -
<i>Chapitre 022 - Dépense imprévues</i>	-30 000 €		
<i>Chapitre 011-Charges à caractère générale</i>	30 000 €		
<i>Article 62878 A d'autres organismes extérieurs</i>	30 000 €		

VU le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.5211-21 et suivants, L.5214-23 et suivants, L.1612-1 et suivants, L.2311-1 à L.2343-2, L.3321-1 ;

VU le débat d'orientation budgétaire pour le nouvel exercice, en date du 28 février 2020 ;

VU le budget principal, en date du 12 mars 2020 ;

VU décision modificative n°1, en date du 18 juin 2020

VU décision modificative n°2, en date du 8 octobre 2020

Considérant le projet de décision modificative n°3;

LE CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES,

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

OUI l'exposé qui précède,

Après en avoir délibéré,

ADOpte la décision modificative présentée ci-dessus.

Questions diverses

Présentation des "Dynamiques de territoire : Habitat et Economie" par Monsieur Eric CITERNE Directeur de l'Agence d'Urbanisme (AUDC)

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h15.

Fait à SUIPPES, les jours, mois et an susdits

